



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE – EXERCICE 2024

L'Assemblée Générale d'UMANI s'est tenue le 12 juillet 2025 au Parc de Saleccia à Isula Rossa, sous la présidence de Jean-François Bernardini, en présence des membres du Conseil d'Administration, Patrizia Wrotny, secrétaire, Annie Bernardini, trésorière, Julia Albertini, Christophe Pico, Patricia Blanchon, Julien Comelli, Jocelyne Dessoit.

Membres excusés : Ingrid Antier-Perrot, Edwige Chatillon, Françoise Gardel, Martine Latour.

RAPPORT MORAL

Le Président ouvre la séance, remercie chacun d'avoir fait le déplacement jusqu'au Parc de Saleccia, paradis de la biodiversité. Il souhaite la bienvenue aux amis, adhérents, donateurs, partenaires, à ceux qui viennent pour la première fois. Il rappelle que les assemblées d'Umani sont ouvertes à tous.

« Se voir, se serrer la main, se sourire, partager, après avoir, pendant toute une année, convergé, chacun à sa manière, au service de ce projet citoyen qui nous tient à cœur... Umani, petite ONG citoyenne née en Corse et profondément liée à cette terre, mais aussi reliée au monde, en solidarité avec les citoyens du monde... Umani porte l'ambition d'être un petit levain qui construit en écoutant, qui apprend de ses victoires, mais aussi de ses échecs, qui propose des solutions, dans un monde qui traverse une crise. Peut-être est-ce là la crise d'origine, une crise de désaccord avec notre nature humaine, avec le vivant qui nous entoure, avec nos besoins fondamentaux, les nôtres et ceux du grand arbre du vivant, sur lequel nous sommes tous.

Nous sommes donc tous ici, à notre manière, des chercheurs d'accords dans ce monde désaccordé. Il n'y aura pas de sauveur, pas de messie qui viendra réaccorder le monde. Nous croyons en ce qui pousse de la base, pour produire du changement, élever, accompagner, équiper, servir le bien commun. Avec bonheur. En commençant par les besoins qui sont autour de nous, dans notre territoire.

Qu'y a-t-il de plus important ? Le chemin ou le but ? Le chemin est tout aussi essentiel que le but. Mais plus encore sont importants les compagnons de route, et la confiance tissée chaque jour avec les partenaires, les mécènes, les amis, adhérents, donateurs, les petites municipalités qui soutiennent, les porteurs de projets. Ici, il n'y a que des compagnons de route. Aujourd'hui, nous célébrerons les petites victoires précieuses, saluerons le but, le chemin et les compagnons de route...

Construire, tisser, bâtir, partager ces expériences et ce chemin... Nous nous en tiendrons aux actes auxquels tous ici vous contribuez. »

UMANI, ce sont 5 programmes d'action :

■ TERRANEA

Sur cette planète, les arbres, les fleuves, la source, la terre, les nuages ont peur des hommes... On oublie souvent que c'est grâce à ceux qui ont les mains dans la terre que nous nous nourrissons, ceux à qui la société devrait dire plus fort que jamais combien leur travail est digne et précieux, essentiel. Nous souhaitons réveiller cette conscience en chacun de nous, autour de nous, dans notre comportement, au quotidien. À l'heure où la loi Duplomb vient d'être votée, ce programme a l'ambition de contribuer à une transition écologique juste et solidaire.

► « **Berger, une espèce menacée** » : pour répondre à cette réalité, voici ce que nous avons mené :

- Depuis 2017, un partenariat pérenne avec la coopérative CORSIA. Entre 2023 et 2025, ce sont, chaque année, entre 15 et 25 éleveurs qui ont pu bénéficier de cette aide pour un total de 1 139 agnelles distribuées. Au cours de ces 3 années, le soutien

d'Umani à hauteur de 10 000 € par an a permis la vente et la diffusion d'agnelles à haut potentiel génétique dans de nombreux élevages de brebis corses. Nous avons une pensée encore pour notre ami disparu, Philippe Teinturier, à l'origine de la Corsia.

- Un partenariat engagé avec l'association Casgiu Casanu, association des producteurs fermiers de fromages de Corse, qui regroupe 109 producteurs, sous un label unique de qualité et de typicité. Ce label garantit la provenance du lait, les races corses des troupeaux, la production fermière et les savoir-faire ancestraux.
- Un soutien d'une exploitation particulièrement impactée par la fièvre catarrhale en centre Corse : achat de 22 jeunes agnelles sélectionnées pour une bergère du cortonais.
- Nous accompagnons l'engagement exemplaire de deux bergères dans leur projet d'agrandissement de la bergerie de Frasnina (Calenzana) pour laquelle nous avons mis en œuvre une campagne de financement participatif : à 50 jours de la fin de la campagne, 50% de l'objectif est déjà atteint.

► **Appel à Projets pour la montée en compétences et en productivité des maraîchers Bio de Corse** : Partenariat Inter Bio Corse, Terra di u Cumunu et Umani : 19 exploitations maraîchères soutenues depuis 2024 afin qu'elles aient accès à un appui technique spécialisé, dispensé par un technicien d'Inter Bio Corsica ; l'objectif étant de donner les moyens de produire plus et mieux en agriculture biologique.

► « **Consommer Bio et local** », nous avons tout à y gagner : Afin de soutenir les maraîchers Bio et guider nos gestes de consommateurs, ont été pratiquées, sous la direction bénévole du Docteur Anne-Marie Paverani Cecarelli, micro-nutritionniste, des analyses micro nutritionnelles et sanitaires, auprès d'un laboratoire spécialisé (AgroBio), sur légumes Bio d'une exploitation soutenue par Umani et légumes issus de l'agriculture conventionnelle achetés en supermarché. Dans les tomates biologiques, tous les micronutriments, antioxydants et minéraux indispensables au bon fonctionnement de nos cellules, apparaissent en quantité nettement supérieure. La présence de fongicides détectée dans les tomates conventionnelles, même en quantité « dans les normes », permet au docteur Paverani Cecarelli de rappeler que leur consommation régulière peut avoir des effets délétères sur la santé.

► **L'Appel à Projets « Rifà di A Corsica un Giardinu »** – Refaire de la Corse un jardin –, pour produire localement et sainement ce que nous mangeons. Depuis 2020, près de 40 projets ont été soutenus sur toute la Corse, aussi bien familiaux, citoyens, écoliers, que professionnels, pour inciter tout à chacun à produire.

► **Umani est fortement impliquée dans l'implantation en Corse de Terre de Liens Corsica**, pour éviter l'aliénation, l'artificialisation des terres vivrières par leur bétonisation. C'est un mouvement citoyen qui garantit la vocation agricole d'un territoire, seul outil capable d'accompagner les collectivités, d'acquérir des terres, d'encourager les vocations agricoles. C'est un outil anti-spéculatif par excellence pour lutter contre l'accaparement des terres par des sociétés agricoles ou des promoteurs immobiliers. Cette année a été inaugurée à Aleria la première ferme Terre de Liens Corsica.

► Soutien aux associations d'agroécologie pour des projets ancrés sur le territoire :

- **Association Risurgenza – Cultivemu l'aqua** : « Créer du sol et cultiver l'eau ». Hydrologie régénérative. Mettre en œuvre tout ce qui peut favoriser une gestion holistique et écologique de l'eau pour tout le territoire de la Corse.

- **U Sbirru** : Renforcer la résilience locale face aux changements climatiques. Transition écologique, préservation de la biodiversité, conservation du paysage, actions de plaidoyer environnemental et sensibilisation du public. Programmes de gestion paysagère durable, colloques, formations, festivals. Projets scientifiques et parcelles expérimentales.

- **Projet Granagora** : Troc de graines et Grainothèque en Balagne. Autonomie alimentaire corse. Semences paysannes libres. Échange de savoirs et savoir-faire. Jardin de semences. Transmission des bonnes pratiques agroécologiques.

► **Sapé & Tramandà** : Nouveau projet d'Umani visant à soutenir la transmission des savoirs. Exemple de la transmission, par Robert Kran (jardin botanique fruitier d'Avapessa), de ses expériences et connaissances pour l'acclimatation de fruitiers tropicaux ou subtropicaux en réponse au changement climatique, dans un rapport éthique à la terre. Grâce à un partenariat d'Umani avec l'association Solideria, Christopher Nofares en bénéficiera dans le cadre d'un projet de pépinière à Montemaggiore. Umani finance pour lui également une cuve de stockage d'eau, ainsi qu'une formation qui lui permettra d'éditer des passeports phytosanitaires et de prétendre au label Bio.

► **Piantemu pè dumane** : Projet collectif d'un conservatoire de variétés locales d'arbres nourriciers au sein d'une commune du Cap Corse, accompagné d'une pépinière dédiée à la production de plants, le tout reposant sur les principes de l'hydrologie et de l'agriculture régénératives, dans un contexte d'érosion de la biodiversité fruitière et de raréfaction de la ressource en eau.

■ NÒVIULENZA

Une synthèse du rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance, rendu public en avril (https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cease/l17b1200-ti_rapport-enquete), pointe des « défaillances nombreuses et vertigineuses », allant jusqu'à évoquer un véritable « abandon politique ». Les traitements infligés à la petite enfance, notamment lorsque le personnel qui en a la charge, trop peu nombreux, ne peut subvenir aux besoins fondamentaux de chaque enfant, ont des conséquences dévastatrices, allant jusqu'à la dysrégulation certaine de l'être humain.

À travers notre programme NòViulenza, nous enseignons la régulation, dans un monde qui, souvent, structure, propage et spéculé même, sur la dysrégulation de l'être humain. Grâce à des outils concrets, nous instillons des anticorps, là où existe la toxicité, la malbouffe verbale et comportementale.

► Notre bilan global pour 2024 :

- 45 conférences, en Corse, sur le continent, en Belgique, dispensées gracieusement.
- 6 270 élèves sensibilisés.
- 358 enseignants ou encadrants initiés.
- 51 établissements différents concernés, 299 heures dispensées.
- Depuis 2011, plus de 113 700 juniors et adultes touchés...

► En Corse :

Hôpitaux, associations sportives, écoles, collègues, lycées, prisons... Rencontres, échanges, formations, ateliers...

48 formations et animations dispensées en Corse et 12 conférences auprès des scolaires, soit plus de 320 heures au total, **sous la conduite de notre administratrice Julia Albertini, référente Umani pour ce programme.**

► Un travail de longue haleine pour la lutte contre le harcèlement scolaire :

- Umani est partenaire de l'Inspection académique et du Rectorat

de Corse dans cette lutte : participation au colloque régional sur le harcèlement à l'Università di Corsica.

- Conférence – Débat : « Face au harcèlement, le pouvoir de la non-violence » en séance spéciale à Lyon.

- Journée du harcèlement Lycée Giocante (07/11/2024).

- Appui à l'intégration des cours d'empathie dans les écoles, pour prévenir le harcèlement ; par exemple, pour l'école Dominique Antoniotti de Borgo (plus de 100 heures d'intervention en 2023/2024 et 2024/2025, 12 classes de primaire concernées).

► **Pour les adultes : Formations « Tout Public »** (10 formations gratuites en Corse pour 132 personnes au total) ; **Formations auprès de personnes qui accueillent du public** (administrations, Douanes, Impôts...) ; **Formations auprès d'associations spécialisées** (centres sociaux et culturels, UDAF, Inseme, U Liamu Gravunincu, Isatis...) ; **Formations en centres pénitentiaires...**

► **VIII^{ème} Semaine de la Non-Violence sur Lyon et sa périphérie du 17 au 24 /01 2025, sous la coordination de Patricia Blanchon, administratrice d'Umani.**

- Partenariat avec la ville de Lyon illustré dans le cadre d'un travail avec les jeunes décrocheurs et d'une formation « Tout public » ouverte à tous, dispensée gratuitement par une intervenante Umani et une formatrice certifiée en CNV® : « Non-Violence et communication ».

- Partenariat avec UGC, pour la 2^{ème} année, avec la projection d'un film sur le harcèlement scolaire.

- Projet avec la DAAC, « De l'empathie à la non-violence pour déjouer le racisme et l'antisémitisme » pour 3 établissements lyonnais, qui sera reconduit en 2026.

- Rencontres avec les associations Lumière et Sens et Sintinella (Soutien aux enfants victimes de violences scolaires et à leur famille).

- Le rayonnement de cette semaine lyonnaise devrait déboucher sur un projet ambitieux auprès de toutes les écoles primaires de Nice à la demande de l'Académie de Nice en lien avec la Préfecture.

► **Non-Violence et Sport** : Interventions auprès de la ligue de basket du Sud-Ouest, auprès des jeunes footballeurs du SC Bastia.

► Interventions diverses :

- À l'invitation du Collectif Samuel Paty du Calvados, le 15/10/2024, pour la 4^{ème} édition de « Bâtissons la paix ».

- Pour l'IUT de Saint-Denis, premier espace universitaire de France à proposer à ses étudiants une formation à la résolution non-violente du conflit.

- À Colomiers le 02/10/2024 pour la Journée mondiale de la Non-Violence.

- Au colloque de la Géode à Cannes « Ados en crise, adultes en clash (et Vice-versa !) » le 26/04/25.

► À l'étranger, nous sommes intervenus :

- À Cap Town, en Afrique du Sud : déploiement d'un programme de formation à la résolution des conflits auprès des élèves du Lycée français du Cap et auprès des « Souper Troopers », association d'aide aux sans-abris.

- En Suisse.

- En Belgique...

Il existe depuis plusieurs années une Antenne suisse d'Umani, portée par l'association des Amis pour la non-violence.

■ SULIDARITÀ

► Par l'intermédiaire de **notre administrateur Christophe Pico**, Umani a soutenu, avec l'association **Les enfants de Birmanie**, plusieurs camps de réfugiés à la frontière thaïlandaise. Grâce à la générosité des donateurs, une collecte participative a pu permettre d'apporter aux amis birmans des vivres et produits de première nécessité.

► Par l'intermédiaire de **Patricia Mariani, administratrice du fonds de dotation Umani**, nous avons soutenu l'**association School à Madagascar**, pour leur permettre d'électrifier le lycée de Faraony, construit il y a 15 ans. Son fondateur, Michel Sommerard, est fier d'annoncer 88% de réussite au BAC dans une région où la

scolarité est difficile, voire inexistante, et se réjouit que d'anciens élèves, devenus professeurs, reviennent enseigner dans leur lycée.

► **Umani soutient la lutte contre le travail esclave au Brésil** via notre partenaire, le frère dominicain Xavier Plassat, coordinateur de la Commission Pastorale de la Terre (CPT) qui mène des actions de résistance populaire pour la justice et la paix dans la campagne du Tocantins, dans le cadre d'une spiritualité appliquée au service de l'Homme.

■ LINGUAVIVA

À partir de la langue corse, il nous faut construire ce multilinguisme, si précieux, ici et sur la planète entière. Nous savons tous ici combien notre langue corse est en souffrance, lorsque l'on sait que la transmission naturelle de la langue ne se fait plus que dans 2% des familles...

► **Nous poursuivons notre projet Tradilingue**, en proposant des ouvrages de la littérature mondiale à des traducteurs en herbe, collégiens et lycéens, sous la direction de leurs professeurs. Cette année, a abouti la traduction de « Ni chien ni méchant », de Laurent Gautier, « Ne cane ne gattivu » par les collégiens de 4^{ème} du Collège Jeanne d'Arc à Bastia, paru chez Umani Edizione.

► **Julien Comelli, administrateur d'Umani référent pour ce programme, expose quelques perspectives réjouissantes :**

- Alors que depuis des années, il était demandé, sans succès, au Rectorat de créer des épreuves de Brevet en langue corse, désormais, c'est possible et ce, dans toutes les matières scientifiques et mathématiques.
- Julien Comelli pilote pour Alta Frequenza, un programme de diffusion de capsules en langue corse filmées dans le cadre de différentes disciplines scolaires : Émission Sucetà Viva, avec l'Ortu di i Sculari.
- Un projet de la même teneur émerge sur Via Stella, destiné à vulgariser le savoir en langue corse.
- Trois élèves de Julien Comelli se produiront cette année en première partie du groupe I Muvrini sur deux dates de la tournée pour une lecture bilingue de « Nè cane nè gattivu. »

Julien Comelli rappelle qu'Umani mène l'école des petits pas, que nous croyons en ce qui pousse de la base, pour produire du changement. Que nous devons parler corse entre nous, sans attendre des responsables politiques qu'ils nous facilitent ce chemin.

✓ **Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

BILAN FINANCIER

La trésorière présente le bilan financier arrêté au 31/12/2024.

✓ **Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Michel Pani, le commissaire aux comptes, étant empêché ce jour, c'est le Président qui fait la lecture du rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024. Ce rapport certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière du patrimoine de l'afc-UMANI à la fin de cet exercice.

✓ **Le rapport du commissaire aux comptes est approuvé à l'unanimité.**

LES ÉCHANGES

L'assemblée a pu être émaillée de nombreux témoignages de porteurs de projets, partenaires, bénéficiaires, mais aussi de projections de vidéos illustrant les programmes.

Le Président remercie les citoyens, les adhérents, les donateurs, les petites mairies qui soutiennent Umani, les administrateurs, la salariée, mais aussi, les frères et amis d'I Muvrini, engagés dans la promotion des actions d'Umani et leur public, qui suit les actions d'Umani. Chacun, s'il le souhaite, est invité à prendre le micro.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les 3 ans, le CA doit être renouvelé. Quelques administrateurs ont souhaité quitter le Conseil, après des années au service d'Umani. Ces trois personnes sont saluées et assurées qu'elles feront toujours partie de la famille d'Umani. Edwige Chatillon, Jocelyne Dessoit et Martine Latour sont applaudies et remerciées chaleureusement.

• Quatre candidatures sont soumises à l'Assemblée :

- Bethsabée de Gunzbourg : architecte paysagiste, spécialisée en agriculture régénérative, intervenante Umani sur le programme NòViulenza.
- Olivier Bardin, directeur de l'association des Maires de Haute Corse, agriculteur, oléiculteur, producteur d'oignon de Sisco ; travaille à la reconnaissance et à l'obtention du label IGP pour l'oignon de Sisco.
- Paola Bonnardot : personnel de direction dans l'éducation nationale, intervenante Umani sur le programme NòViulenza.
- Corinne Mouty, directrice des ressources humaines, ancienne directrice d'un centre de formation, militante depuis 30 ans au sein d'Amnesty International, intervenante Umani sur le programme NòViulenza.

• Se représentent pour un nouveau mandat :

Julia Albertini, Ingrid Antier-Perrot, Annie Bernardini, Jean-François Bernardini, Patricia Blanchon, Julien Comelli, Christophe Pico, Françoise Gardel, Patrizia Wrotny.

✓ **L'élection du nouveau Conseil d'administration est approuvée à l'unanimité.**

La séance est levée à 13 heures. Le Président remercie l'assemblée pour la conscience, pour l'esprit de ces échanges, pour ce qui se dégage aujourd'hui entre tous les participants. Le repas sera suivi d'une rencontre/échanges avec Frédéric Lenoir, qui fait l'amitié de sa présence pour croiser, avec le Président, ses « Regards sur la Corse ».

Le Président,



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

1. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**AFC UMANI** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

5. Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président et votre trésorière.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels, Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ghisonaccia, le 24 juin 2025

PANI Michel
Commissaire aux Comptes

